

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-16

L'an deux mille vingt six à 10h00

Le 4 juin, à CHALONS EN CHAMPAGNE

Date de convocation	27 mai 2026
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	40 Présents
 Votes par procuration	3 votes par procuration

Étaient présents :

M Christain ALBERTI
M Francis ANNOULD
M Jean-Marie BARREDA
M Marc BILLON
M Damien BLONDIN
Mme Stéphanie CALLAIS
Mme Lydia CHARBONNIER
M Samuel CHOINET
Mme Danielle COMBE
M Jean – Pierre CORVISIER
M. Eric DAVIN
Mme Ines DE MONTGON
Mme Sylvaine DENIS
M Bruno FAUCHERON
Mme Pascale GAILLOT
M Marc GUÉNIOT
M Kévin GENGOUX
M Eric GILLARDIN
M Dominique HAMAIDE
Mme Dominique HUMBERT (PV de M JOURDAIN)

Mme Sylvine JOSSELIN
M Michel LALLEMAND
M Cyril LECOURTIER
M Pascal LEPAGE
M Christophe MAROT
M Eric MATHIEU
M Damien MAYAUX
M Mickaël MERCIER
M Frédéric MENSER
M Jean-Luc MUNIERE
M. Michel NORMAND (PV de Mme JOSEPH)
M Aalin PANCHER
M Sébastien PAULET
M Jean-Marie PIERRE
M Boris RAVIGNON
M Yannick ROSSATO
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Mathieu SERVAGI (PV de M PAGNONCELLI)
M Claude VALDENAIRE
Mme Valérie WOITIER

Objet de la délibération :

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Résultat du vote
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-16

Objet de la délibération :

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Suite au renouvellement des conseils communautaires, il convient de mettre à jour la constitution du Bureau Syndical et de procéder à de nouvelles élections.

L'article 9-3 des statuts de l'EPAMA précise que « le mandat des délégués est lié à celui de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement dont ils sont issus ».

L'article 10.1 des statuts détermine la composition du bureau syndical.

- L'article 2 délégués titulaires et 2 suppléants pour la Région Grand Est
- 1 délégué titulaire et 1 suppléant de chaque Conseil Départemental
- 1 délégué titulaire et 1 suppléant de chaque EPCI
- des personnalités qualifiées désignées par le Comité Syndical

Le Comité Syndical de l'EPAMA a procédé à l'élection à bulletin secret des membres du Bureau syndical de l'EPAMA.

A l'unanimité :

La composition du Bureau syndical s'arrêtant désormais comme suit :

TITULAIRE	SUPPLEANT	COLLECTIVITE D'ORIGINE
M. Franck MENONVILLE		Conseil Régional Grand Est
Mme Pascale GAILLOT		Conseil Régional Grand Est
M. Michel NORMAND	M. Pierre CORDIER	Conseil Départemental des Ardennes
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER	Mme Sylviane DENIS	Conseil Départemental de la Haute Marne
Mme Valérie WOITIER	M. Jean-Philippe VAUTRIN	Conseil Départemental de la Meuse
Mme Dominique HUMBERT	M. Benoit JOURDAIN	Conseil Départemental des Vosges
M Jean Marie BARREDA	M Dominique HAMAIDE	Codecom Ardenne Rives de Meuse
M Kévin GENGOUX	M Eric DAVIN	Codecom Vallées et Plateau d'Ardenne
M Boris RAVIGNON	M Christophe MAROT	CA Ardenne Métropole
M Jean Marie PIERRE	M Francis ANNOULD	Codecom Portes du Luxembourg
M Marc BILLON	M Alain PANCHER	Codecom du Sammiellois
M Samuel CHOINET	M Michel LALLEMAND	Codecom Ouest Vosgien
M Claude VALDENNAIRE	M Damien MAYAUX	Codecom Terre d'Eau
M Jean Luc MUNIERE	M Pascal MILLET	Codecom Vosges Côté Sud-Ouest
M Frédéric MENSER	M Mickael MERCIER	Codecom les Crêtes Préardennaises
M Mario GEIS	M Cyril LECOURTIER	Codecom Argonne Meuse
M Pascal LEPAGE	M Patrick THUGNET	Codecom Val de Meuse Voie Sacrée
Mme Véronique CASTRONOVO	M Mathieu SERVAGI	CA du Grand Longwy
M Eric BACHELEZ	Mme Sylvine JOSSELIN	Codecom l'Aire à l'Argonne
M Eric GILLARDIN	M Damien BLONDIN	SIAC
Mme Stéphanie CALLAIS	M Eric MATHIEU	Codecom Pays de Colombey Sud Toulais
M Jean Pierre CORVISIER	Mme Lydia CHARBONNIER	Codecom Pays de Stenay Val Dunois



Le Président de l'EPAMA


Monsieur Boris RAVIGNON